

SOS FEMMES

Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée des membres de l'Association
SOS FEMMES,
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de SOS FEMMES, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 16 avril 2024

INTEREXPERTS SA



F. GROGNUZ
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : Comptes annuels

ASSOCIATION SOS FEMMES

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	2023	2022
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisses	2 629,95	4 915,75
PostFinance	205 508,31	144 675,01
Banque Cantonale de Genève	219 890,22	300 502,60
	428 028,48	450 093,36
<i>Comptes de régularisation actif</i> (note 4)		
Charges payées d'avance	29 223,56	5 543,00
Produits à recevoir	3 249,65	5 936,25
Subventions/dons à recevoir	713,00	6 500,00
	33 186,21	17 979,25
Total Actifs circulants	461 214,69	468 072,61
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations corporelles</i> (note 5)		
Matériel informatique	5 160,25	7 224,35
	5 160,25	7 224,35
<i>Immobilisations financières</i> (note 6)		
Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 832,69	7 831,06
	7 832,69	7 831,06
Total Actifs immobilisés	12 992,94	15 055,41
TOTAL DE L'ACTIF	474 207,63	483 128,02

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF	2023	2022
	CHF	CHF
Capitaux étrangers		
<i>Engagements à court terme</i>		
<u>Comptes de régularisation passif</u> (note 7)		
Charges à payer	79 947,06	38 100,01
	79 947,06	38 100,01
<i>Engagements à long terme</i>		
Fonds garanties loyers	7 832,68	7 831,05
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	-	-
Total Capitaux étrangers	87 779,74	45 931,06
Capital des fonds (note 8)		
<u>Fonds de solidarité</u>		
Fonds actions spéciales	22 463,15	8 965,78
Fonds d'urgence (consultantes)	76 965,22	100 496,50
Fonds d'urgence (enfants)	19 317,00	18 442,00
Fonds René Mouthon	-	113 197,24
Fonds Emilie	-	196 095,44
Total Capital des fonds	118 745,37	437 196,96
Capitaux propres (note 9)		
Réserve (résultats reportés)	-	37 587,70
Réserve (Fonds René Mouthon et Emilie)	309 292,68	
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	8 014,05
Résultat de l'exercice	(41 610,16)	(45 601,75)
Total Capitaux propres	267 682,52	-
TOTAL DU PASSIF	474 207,63	483 128,02

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

PRODUITS	2023	Budgets	
		2023	2022
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques	(note 10)		
Etat de Genève (Contrat de prestations)	351 450,00	351 450	351 450,00
Ville de Genève	192 000,00	190 000	150 000,00
Ville de Genève (reliquat exercice 2017)	-	-	679,00
Villes et Communes	33 100,00	22 000	35 600,00
	576 550,00	563 450	537 729,00
Dons et cotisations			
Indemnités formation HES S2	3 825,00	7 650	7 650,00
Loterie Romande	-	-	150 000,00
Fondation Valéria Rossi di Montelera	120 000,00	120 000	200 000,00
Fondation privée genevoise	250 000,00	250 000	-
Fondation Passer'elles	30 000,00	-	-
Autres Fondations-sociétés	-	100 000	-
Mandat Jobcoaching	832,50	-	-
Mandat Maison des Femmes	1 700,00	-	4 185,00
Mandat Fonds Loterie Romande	-	-	-
Cotisations et dons	13 511,75	10 500	9 440,00
	419 869,25	488 150	371 275,00
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires "Les Fringantes"	133 273,85	130 000	147 730,50
	133 273,85	130 000	147 730,50
Autres produits d'exploitation			
Autres produits	1 335,80	-	1 600,20
	1 335,80	-	1 600,20
TOTAL DES PRODUITS	1 131 028,90	1 181 600	1 058 334,70

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

CHARGES		Budgets		
		2023	2023	2022
		CHF	CHF	CHF
Charges de personnel				
Salaires bruts	(note 11)	777 681,35	801 359	741 919,50
Salaires bruts Stagiaires		6 250,00	-	8 985,00
./. Indemnités des assurances et divers	(note 12)	(11 729,65)	-	(32 268,85)
Charges sociales		204 264,45	176 299	180 530,75
Formation continue et supervision		6 441,00	17 000	7 750,00
Frais de personnel		2 259,15	3 000	2 810,90
		985 166,30	997 658	909 727,30
Charges de locaux				
Loyers et charges		57 792,60	57 000	57 251,80
Services Industriels		2 035,55	2 400	1 582,30
Entretien et aménagement des locaux		12 403,75	17 000	18 420,66
Assurances		1 783,50	1 800	1 770,60
		74 015,40	78 200	79 025,36
Charges administratives				
Frais de bureau		2 638,45	3 600	1 666,65
Frais informatiques		10 284,35	9 500	11 617,35
Communication, publicité et rapport d'activité		8 379,45	9 000	3 607,80
Téléphones		3 183,86	2 400	2 441,54
Honoraires comptabilité et révision		13 534,00	10 000	13 338,65
Matériel de formation		-	4 500	101,70
		38 020,11	39 000	32 773,69
Charges de fonctionnement				
Cotisations, dons		3 018,20	3 200	2 964,90
Frais de déplacements		18,00	400	245,60
Autres charges de fonctionnement		8 131,53	7 452	10 135,24
		11 167,73	11 052	13 345,74
Charges d'exploitation				
Rétrocessions sur ventes d'habits		51 789,50	41 760	54 981,60
Prestations de tiers		9 108,65	12 000	31 784,05
		60 898,15	53 760	86 765,65
Amortissements et divers				
Dotations aux amort.(Matériel informatique)	(note 5)	2 064,10	-	1 032,05
		2 064,10	-	1 032,05
TOTAL DES CHARGES		1 171 331,79	1 179 670	1 122 669,79

ASSOCIATION SOS FEMMES

Genève

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

CHARGES	2023	Budgets	2022
	CHF	2023	CHF
Report des charges	1 171 331,79	1 179 670	1 122 669,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	(40 302,89)	1 930	(64 335,09)
<i>Résultats financiers</i>			
Produits financiers	136,91	270	3,41
Charges financières	(1 444,18)	(2 200)	(2 092,41)
	(1 307,27)	(1 930)	(2 089,00)
RESULTAT INTERMEDIAIRE	(41 610,16)	-	(66 424,09)
<i>Variation du capital des Fonds</i>			
Dépenses des Fonds de solidarité	(163 531,56)	-	(201 779,82)
Produits des Fonds de solidarité	154 372,65	-	240 294,40
Dissolution (Attribution) des Fonds de solidarité	9 158,91	-	(38 514,58)
Dissolution (Attribution) du Fonds Emilie	-	-	3 904,56
RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	(41 610,16)	-	(62 519,53)
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	-	-	(16 917,78)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(41 610,16)	-	(45 601,75)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2023

DESIGNATION	2023	2022
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	(41 610,16)	(45 601,75)
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	(10 627,48)
Amortissements	-	-
Diminution/(Augmentation) des comptes de régularisation actif	(15 206,96)	48 933,44
(Diminution)/Augmentation du capital des fonds	(318 451,59)	34 610,02
(Diminution)/Augmentation des autres dettes (court terme)	-	(679,00)
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif (court terme)	41 847,05	(276 448,23)
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	(333 421,66)	(249 813,00)
(Investissements) dans les immobilisations financières	1,63	-
(Investissements) dans les immobilisations corporelles	2 064,10	(7 224,35)
Désinvestissements dans les immobilisations financières	(1,63)	-
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	2 064,10	(7 224,35)
(Diminution)/Augmentation Transfert des Fonds Mouthon et Emile au Capitaux propres	309 292,68	-
(Diminution)/Augmentation Part du résultat à restituer à l'échéance à l'Etat de Genève	-	(6 290,30)
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	309 292,68	(6 290,30)
VARIATION DES LIQUIDITES	(22 064,88)	(263 327,65)
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	450 093,36	713 421,01
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	428 028,48	450 093,36
JUSTIFICATIF VARIATION DES LIQUIDITES	(22 064,88)	(263 327,65)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2023

	Solde au 31.12.2022	Dotation 2023	Utilisation 2023	Solde au 31.12.2023
Capitaux propres				
<i>Moyens provenant des capitaux propres</i>				
Réserve (résultats reportés)	37 587,70	-	(37 587,70)	-
Fonds René Mouthon (reclassement) *	-	113 197,24	-	113 197,24
Fonds Emilie (reclassement) *	-	196 095,44	-	196 095,44
Résultats cumulés sur la durée du contrat	8 014,05	-	(8 014,05)	-
Résultat de l'exercice	(45 601,75)	45 601,75	(41 610,16)	(41 610,16)
Total des Capitaux Propres	-	354 894,43	(87 211,91)	267 682,52
Capital des Fonds				
<i>Moyens provenant du capital des fonds</i>				
<u>Fonds de solidarité</u>				
Fonds actions spéciales	8 965,78	146 188,95	(132 691,58)	22 463,15
Fonds d'urgence (consultantes)	100 496,50	3 033,70	(26 564,98)	76 965,22
Fonds d'urgence (enfants)	18 442,00	5 150,00	(4 275,00)	19 317,00
	127 904,28	154 372,65	(163 531,56)	118 745,37
Fonds René Mouthon *	113 197,24	-	(113 197,24)	-
Fonds Emilie *	196 095,44	-	(196 095,44)	-
Fonds d'investissement Agencement des locaux et mobilier	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	437 196,96	154 372,65	(472 824,24)	118 745,37

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2022

	Solde au 31.12.2021	Dotation 2022	Utilisation 2022	Solde au 31.12.2022
Capitaux propres				
<i>Moyens provenant des capitaux propres</i>				
Réserve (résultats reportés)	37 587,70	-	-	37 587,70
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	18 641,53	(10 627,48)	8 014,05
Résultat de l'exercice	18 641,53	(18 641,53)	(45 601,75)	(45 601,75)
Total des Capitaux Propres	56 229,23	-	(56 229,23)	-
Capital des Fonds				
<i>Moyens provenant du capital des fonds</i>				
<u>Fonds de solidarité</u>				
Fonds actions spéciales	-	181 573,60	(172 607,82)	8 965,78
Fonds d'urgence (consultantes)	76 266,70	48 720,80	(24 491,00)	100 496,50
Fonds d'urgence (enfants)	13 123,00	10 000,00	(4 681,00)	18 442,00
Fonds COVID-19	-	-	-	-
	89 389,70	240 294,40	(201 779,82)	127 904,28
Fonds René Mouthon	113 197,24	-	-	113 197,24
Fonds Emilie	200 000,00	-	(3 904,56)	196 095,44
Fonds d'investissement Agencement des locaux et mobilier	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	402 586,94	240 294,40	(205 684,38)	437 196,96

PLAN DE L'ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

1	Forme juridique et activité
2	Organisation
3	Principes d'évaluation
4	Comptes de régularisation actif
5	Immobilisations corporelles
6	Immobilisations financières
7	Comptes de régularisation passif
8	Capital des Fonds
9	Capitaux propres
10	Subventions
11	Charges de personnel
12	Indemnités des assurances et divers
13	Exonérations fiscales cantonale et fédérale
14	Autres informations

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

1 FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

L'association SOS FEMMES est une association sans but lucratif, fondée en 1940 et constituée sous la forme d'une association, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Elle a pour mission d'offrir un accompagnement socio-pédagogique en vue d'une réorientation et d'une (ré)insertion sociales et professionnelles. Elle s'adresse à des femmes désirant quitter la prostitution ainsi qu'à des femmes qui vivent une rupture sociale et professionnelle.

L'association SOS Femmes assure sa mission par le biais de trois secteurs d'activité :

1. La consultation sociale

Accompagnement social individualisé qui offre un accueil, un soutien administratif et une aide active dans la mise en place d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2. La boutique "Les Fringantes"

Propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences professionnelles variées dans le domaine de la vente : relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock et suivi du processus global.

2 ORGANISATION

Le comité bénévole de l'association SOS FEMMES se présente comme suit :

OVERTON VENET Mary	Co-Présidente *
JAQUIERY Virginie	Co-Présidente *
BRUECKER Oriana	Membre *
BOLLMANN Felix	Membre *
FARGUES-ROMERIO Manon	Membre *
GUYOT-KOELLIKER Natacha	Membre *
MONIN Robert	Membre *
MONTANDON Manuel	Membre *
OBERLI Christine	Membre *
signature collective à deux *	

Direction et administration :

ARCHINARD Valentine, co-directrice *
FACINI Laura, co-directrice *

NAKOURI Delphine, secrétaire comptable *, assistée par la Fiduciaire Sandrine Meylan Lacraz à Carouge

L'organe de révision :

La société INTEREXPERTS SA, à Genève, est chargée dès l'exercice 2022 de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

3 PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2023 de l'association SOS FEMMES ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, aux directives étatiques et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Liquidités

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Créances

Les subventions à recevoir sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association. Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur nette, déduction faite des fonds d'amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**
3 PRINCIPES D'EVALUATION (suite)
Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des garanties de loyers et de téléphone.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons spécifiques et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des prestations facturées.

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	2023	2022
Charges payées d'avance		
Loyers	1 735,40	1 735,40
Assurances sociales	22 890,60	-
Autres charges payées d'avance	4 597,56	3 807,60
	29 223,56	5 543,00
Produits à recevoir		
Indemnités des assurances sociales	-	4 644,15
Assurances sociales (régularisation)	2 999,65	1 292,10
Cotisations des membres	250,00	-
	3 249,65	5 936,25
Subventions/dons à recevoir		
Dons des villes et communes	-	6 500,00
Autres subventions/dons à recevoir	713,00	-
	713,00	6 500,00
	33 186,21	17 979,25

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre :

Désignation	Prix d'achat	Taux d'amort.	Amort. cumulés au 31.12.2022	Valeur nette comptable au 31.12.2022	Amortissements 2023	Valeur immobilisations au 31.12.2023
Matériel informatique	8 256,40	25,00%	1 032,05	7 224,35	2 064,10	5 160,25
TOTAUX	8 256,40		1 032,05	7 224,35	2 064,10	5 160,25

Le seuil d'activation est fixé à CHF 5'000.00.

Valeur assurance installations permanentes	2023	2022
Boutique "Les Fringantes"	101 900,00	100 500,00
Consultation sociale	70 900,00	69 900,00

La liste des inventaires physiques est tenue à jour.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES** **2023** **2022**

Une Fondation privée genevoise a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) et CHF 400.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS FEMMES s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.

Garantie loyer - "Les Fringantes" **7 832,69** **7 831,06**

7 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF **2023** **2022****Charges à payer**

Vêtements en consignation, rembours. s/ventes 4ème trimestre	312,00	7,50
Fiduciaires (comptabilité et révision)	14 911,00	15 846,50
Supervision équipe	975,00	2 220,00
Assurances sociales	32 945,85	9 649,75
Heures supplémentaires et vacances non prises	21 818,20	-
Autres charges à payer	8 985,01	10 376,26
	79 947,06	38 100,01

8 CAPITAL DES FONDS **2023** **2022****FONDS ACTIONS SPECIALES** (Fonds de solidarité)

Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds actions spéciales au 1er janvier	8 965,78	-
Recherche de fonds pour nos consultantes		
Fondation privée genevoise	108 282,70	155 283,35
Fondation Victor et Hélène Barbour	8 831,00	4 663,55
Fondation Start	-	600,00
Fonds Solidarité mère et enfant (SOFO)	900,00	-
Fonds de solidarité du Réseau Femmes	5 785,00	17 004,20
Bureau Central de l'Aide Sociale	2 300,00	2 661,25
Dons à recevoir	-	(5 458,09)
<i>Total recherche de fonds</i>	<i>126 098,70</i>	<i>174 754,26</i>
Remboursements reçus sur montants prêtés	4 020,92	6 819,34
Transfert à Fonds d'urgence (consultantes)	16 069,33	-
<i>Total des produits affectés</i>	<i>146 188,95</i>	<i>181 573,60</i>
Soutiens financiers aux femmes	(132 691,58)	(172 607,82)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	22 463,15	8 965,78

FONDS D'URGENCE consultantes (Fonds de solidarité)

Ce fonds a été créé en 2000 pour des dépannages d'urgence et des formations de base à des femmes en difficulté.

Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	100 496,50	76 266,70
OAK Foundation	-	45 500,00
Parti Socialiste Genevois	-	1 560,00
Autres dons	2 212,50	810,80
Remboursement des dépannages par les femmes	821,20	850,00
<i>Total des produits affectés</i>	<i>3 033,70</i>	<i>48 720,80</i>
Dépannages d'urgence, formations de base destinés aux femmes	(10 495,55)	(24 491,00)
Transfert à Fonds Actions spéciales	(16 069,43)	-
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	76 965,22	100 496,50

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**
8 CAPITAL DES FONDS (suite) 2023 2022
FONDS D'URGENCES enfants (Fonds de solidarité)

Les fonds récoltés en 2010 par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	18 442,00	13 123,00
Fondation Plein Vent	5 000,00	10 000,00
Dons	150,00	-
<i>Total des produits affectés</i>	<i>5 150,00</i>	<i>10 000,00</i>
Soutiens financiers aux enfants	(4 275,00)	(4 681,00)
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	19 317,00	18 442,00

FONDS RENE MOUTHON

Ce fonds provient de la succession de Monsieur René Mouthon. Il est destiné à soutenir la création d'un nouveau poste d'assistante sociale attaché spécifiquement à la problématique de la prostitution, et subsidiairement à des recherches de fonds privés pour la rénovation des locaux de la consultation sociale et de la boutique les Fringantes ainsi qu'au salaire d'une travailleuse sociale chargée particulièrement de l'insertion professionnelle des stagiaires.

Fonds René Mouthon au 1er janvier	113 197,24	113 197,24
Reclassement du Fonds (transfert dans les Capitaux propres)	(113 197,24)	-
Fonds René Mouthon au 31 décembre	-	113 197,24

FONDS EMILIE

Ce fonds est affecté aux charges de fonctionnement et aux investissements de l'Association SOS FEMMES pour l'atteinte de sa mission telle que décrite dans ses statuts.

Fonds Emilie au 1er janvier	196 095,44	200 000,00
Reclassement du Fonds (transfert dans les Capitaux propres)	(196 095,44)	(3 904,56)
Fonds Emilie au 31 décembre	-	196 095,44

9 CAPITAUX PROPRES 2023 2022

Réserve (résultats reportés)	-	37 587,70
Fonds René Mouthon (reclassement)	113 197,24	
Fonds Emilie (reclassement)	196 095,44	
Résultat cumulés sur la durée du contrat	-	8 014,05
Résultat de l'exercice	(41 610,16)	(45 601,75)
Total des Capitaux Propres au 31 décembre	267 682,52	-
Répartition du résultat de l'exercice	(41 610,16)	(62 519,53)
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 72,66% (75,98% en 2022)	(30 233,94)	(45 601,75)
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 27,34% (27,06% en 2022)	(11 376,22)	(16 917,78)

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**
10 SUBVENTIONS **2023** **2022**
Subventions des collectivités publiques

Subvention versée par l'Etat de Genève (contrat de prestations 4 ans)		351 450,00	351 450,00
Subvention versée par la Ville de Genève		192 000,00	150 000,00
Subvention versée par la Ville de Genève (reliquat exercice 2017)		-	679,00

Villes et Communes de :	2023	2022		
Aire-la-Ville	300,00	300,00		
Anières	-	5 000,00		
Bardonnex	1 000,00	1 000,00		
Bernex	-	1 000,00		
Carouge	2 000,00	2 000,00		
Céligny	300,00	300,00		
Chêne-Bourg	3 000,00	2 000,00		
Choulex	-	500,00		
Collonge-Bellerive	1 500,00	1 000,00		
Confignon	1 000,00	-		
Corsier	3 000,00	2 200,00		
Genthod	1 000,00	-		
Grand-Saconnex	500,00	-		
Jussy	800,00	800,00		
Meinier	200,00	-		
Meyrin	8 000,00	8 000,00		
Onex	-	500,00		
Plan-les-Ouates	5 000,00	5 000,00		
Pregny-Chambésy	1 500,00	1 500,00		
Presinge	1 000,00	1 000,00		
Puplinge	500,00	500,00		
Russin	-	1 000,00		
Satigny	1 000,00	-		
Troinex	500,00	500,00		
Vandoeuves	500,00	500,00		
Versoix	-	1 000,00		
Veyrier	500,00	-		
Autres villes et communes	-	-	33 100,00	35 600,00
			576 550,00	537 729,00

11 CHARGES DE PERSONNEL **2023** **2022**

Les salaires du personnel en travail social et administratif sont fixés à l'engagement sur une base inférieure à celle de l'échelle des traitements de l'Etat. Les salaires des auxiliaires sont établis selon le barème établi par l'association.

Salaires bruts

Personnel de direction	129 476,25	99 264,35
Personnel (responsables structures insertion et travailleuses sociales)	426 247,75	435 423,60
Personnel administratif	183 490,85	172 461,85
Auxiliaires de vente	38 466,60	34 769,70
	777 681,45	741 919,50

12 INDEMNITES DES ASSURANCES ET DIVERS **2023** **2022**

Assurances pertes de gain maladie/accident	(7 729,65)	(16 453,20)
Allocations maternité	-	(8 689,05)
Indemnités AI	(4 000,00)	(7 126,60)
	(11 729,65)	(32 268,85)

13 EXONERATIONS FISCALES CANTONALE ET FEDERALE

L'association SOS Femmes est au bénéfice des exonérations fiscales sur le plan cantonal et communal (renouvellement selon arrêté du Conseil d'Etat depuis 1975, reconduit pour une durée indéterminée.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023**

14 AUTRES INFORMATIONS	2023	2022
Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	-	-
Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de l'association, ainsi que des actifs sous réserve de propriété	-	-
Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan	-	-
Dettes envers les institutions de prévoyance	29 983,85	4 470,15
Montants, taux d'intérêts et échéances des emprunts obligataires émis par l'association	-	-
Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de l'association	-	-
Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves du même genre nouvellement créées, si le résultat économique est ainsi présenté d'une façon sensiblement plus favorable	-	-
Indication sur la réalisation d'une évaluation du risque <i>La mise à jour de notre évaluation des risques a été avalisée par le comité en date du 27 février 2014.</i>		
Autres informations	Néant	Néant